



**ASSOCIATION POUR LES DROITS DE L'HOMME  
ET L'UNIVERS CARCERAL (ADHUC)**

*Human Rights and Prison Universe Association*

*Organisation non gouvernementale, membre du Conseil Economique, Social et Culturel de l'Union Africaine (ECOSOCC) dotée du Statut d'Observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), Membre de la Coalition des ONG de la Cour Pénale Internationale (CPI), de l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT), de l'Alliance Internationale des Peuples Autochtones et Tribaux des Forêts Tropicales (AIPATFT), de la Coalition Nationale Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP), de la Coalition pour la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CEAC), de Rights Resources Initiative (RRI)*

---

**CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI BUDGETAIRE  
CASB**

**Les projets mal évalués et exécutés sont à la base d'insuffisance  
d'énergie et de production agricole en République du Congo**



**RAPPORT DE SUIVI DE L'EXECUTION DU BUDGET SECTORIEL  
(MINISTERE DE L'ENERGIE ET HYDRAULIQUE ET CELUI DE  
L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE) EXERCICE 2008 – 2009**

AVEC L'APPUI FINANCIER DE NED

**Rapport de suivi n°1**

# SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
EQUIPE DE CONCEPTION ET DE REDACTION.....	4
REMERCIEMENTS .....	5
AVANT PROPOS .....	6
RESUME .....	7
I- PRESENTATION DE L'ADHUC .....	8
II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	9
III- INTRODUCTION .....	12
IV- METHODOLOGIE.....	13
V- DEROULEMENT DES MISSIONS DE SUIVI BUDGETAIRE.....	13
1- MISSION DE SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE SECTORIEL D'INVESTISSEMENTS 2008 ET 2009 DU MINISTERE DE L'ENERGIE HYDRAULIQUE ET CELUI DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DANS LE DEPARTEMENT DE LA CUVETTE : .....	14
2- MISSION DE SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE SECTORIEL D'INVESTISSEMENTS 2008 ET 2009 DU MINISTERE DE L'ENERGIE HYDRAULIQUE ET CELUI DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DANS LE DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA : .....	26
3- MISSION DE SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE SECTORIEL D'INVESTISSEMENTS 2008 ET 2009 DU MINISTERE DE L'ENERGIE HYDRAULIQUE ET CELUI DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DANS LE DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE : .....	30
4- MISSION DE SUIVI DE L'EXECUTION SECTORIEL D'INVESTISSEMENTS 2008 ET 2009 DU MINISTERE DE L'ENERGIE HYDRAULIQUE ET CELUI DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DANS LE DEPARTEMENT DU NIARI : .....	40
5- MISSION DE SUIVI DE L'EXECUTION SECTORIEL D'INVESTISSEMENTS 2008 ET 2009 DU MINISTERE DE L'ENERGIE HYDRAULIQUE ET CELUI DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DANS LE DEPARTEMENT DE POINTE – NOIRE : .....	44
VI- DIFFICULTES RENCONTREES.....	48
VII- PRINCIPAUX CONSTATS ET ANALYSE.....	48
a- Principaux constats .....	48
b- Analyse des faits .....	49
VIII- RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS.....	49
ANNEXE .....	51

## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>ADHUC :</b>	Association pour les Droits de l'Homme et l'Univers Carcéral
<b>CASB :</b>	Centre d'Analyse et de Suivi Budgétaire
<b>MEH :</b>	Ministère de l'Energie et Hydraulique
<b>MAE :</b>	Ministère de l'Agriculture et l'Elevage
<b>OSC :</b>	Organisation de la Société civile
<b>CFCO :</b>	Chemin de Fer Congo – Océan
<b>PPTE :</b>	Pays pauvres très endettés
<b>IDASA :</b>	Institut pour la Démocratie en Afrique du Sud
<b>APD :</b>	aide publique au développement
<b>PAS :</b>	Programme d'ajustement structurel
<b>FASR :</b>	Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé
<b>PVD :</b>	pays en voie de développement
<b>DGGT :</b>	Direction Générale des Grands Travaux
<b>SNDE :</b>	Société Nationale de Distribution d'Eau
<b>SNE :</b>	Société Nationale d'Electricité
<b>PRODER :</b>	Projet de Développement Rural
<b>ONG :</b>	Organisations Non Gouvernementales

## **EQUIPE DE CONCEPTION ET DE REDACTION**

### **✓ Collecteurs**

- LOAMBA – MOKE, collecteur principal, Président de l'ADHUC ;
- MVIRI NGAGNANI RIVIS Gontran Kevin ; Collecteur Secondaire, chargé de programme ADHUC ;
- LOUBAKY MOUNDELE Chanel, Collectrice, Assistante juridique de l'ADHUC ;
- MBAN AMPHA Cynthia Garcia, Collectrice, Assistante à la Communication de l'ADHUC ;
- KOMBO Alain, collecteur, Comptable de l'ADHUC.

### **✓ Contributeurs**

- EMANA Firmin, membre du CASB ;
- MALONGAH Rothèse, membre du CASB ;
- IBARA Jean – Marie, membre du CASB.

### **✓ Collaborateurs permanents**

- ❖ NZILA Roger, Coordonnateur Départementaux NIARI, Lekoumou, Bouenza de l'ADHUC ;
- ❖ MAKOTO Didace, Coordonnateur Départemental de la Likouala de l'ADHUC

## **REMERCIEMENTS**

Le présent rapport a été réalisé avec l'appui de la Fondation Nationale pour la Démocratie (NED en anglais).

Que NED reçoive ici l'expression de toute notre gratitude pour avoir accepté de financer ce projet et pour l'attention qu'il accorde au travail de suivi budgétaire que fait l'ADHUC à travers le CASB.

Nous sommes tout particulièrement très reconnaissants à toutes les autorités administratives et responsables des services du Ministère de l'énergie et hydraulique et Ministère de l'Agriculture et de l'élevage qui ont bien voulu mettre à notre disposition des informations sur l'exécution du budget de l'Etat exercice 2008 et 2009 qui a permis l'élaboration de ce rapport.

Nos remerciements s'adressent aussi à tous nos partenaires, notamment la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire, Commission Economie et Finances de l'Assemblée Nationale, qui ont ménagé aucun effort pour aider dans le travail de suivi budgétaire, cadre dans lequel s'inscrit ce présent rapport.

Ce rapport est élaboré afin de favoriser la bonne gouvernance, l'assainissement de l'économie et des finances publiques en République du Congo et partout ailleurs en Afrique.

Enfin, nous remercions tout ce qui de prêt ou de loin ont bien voulu contribuer à l'élaboration de ce rapport. Qu'ils reçoivent ici les sincères remerciements de l'ADHUC.

## **AVANT PROPOS**

Le Budget de l'Etat est le principal instrument de politique économique du Gouvernement. Il permet de traduire en terme financier, les besoins et les priorités économiques et sociales du pays. Son adoption demeure l'arme dont dispose le peuple, à travers ses Représentants au Parlement pour contrôler l'action gouvernementale.

Trois éléments fondamentaux sont à l'origine du budget de l'Etat. Le premier porte sur le consentement à payer l'impôt des citoyens, le deuxième concerne l'autorisation de la dépense du parlement sensé représenter les citoyens et le troisième est la périodicité des autorisations (annualité des autorisations).

Ces trois éléments mettent en évidence que le Budget de l'Etat n'est pas l'apanage de l'exécutif seul. Les citoyens doivent donner, d'une part, leur consentement à payer l'impôt, principale source de financement des dépenses budgétaires et d'autre part, en tant que « bailleurs du gouvernement », leur autorisation doit être requise avant toute dépense gouvernementale.

Ainsi le budget de l'Etat doit prendre en compte dans son élaboration des besoins réels et priorités des citoyens afin de faire des dépenses qui auront des impacts économiques et sociaux sur la vie de la population.

Les Parlementaires qui sont les représentants du peuple sont sensés faire en sorte que les préoccupations de ce dernier soient inscrites dans le budget de l'Etat.

## RESUME

Le Budget de l'Etat est considéré comme l'affaire des initiés (le gouvernement) et donc incompréhensible et inaccessible au commun des mortels.

Ce rapport de suivi de l'exécution du budget sectoriel (ministère de l'énergie et hydraulique et celui de l'Agriculture et l'Elevage) exercice 2008 – 2009 est le travail réalisé depuis 2007 sous l'initiative de l'Association pour les Droits de l'Homme et l'Univers Carcéral (ADHUC) et le groupe thématique le Centre d'Analyse et du Suivi Budgétaire (CASB) regroupant les organisations de la société civile congolaise.

L'enquête sur l'exécution du budget sectoriel exercice 2008 – 2009 a été suscitée par le souci d'apporter une réponse à ceux qui pensent que le Congo n'est pas capable de sortir aujourd'hui dans la situation où ils se trouvent l'Agriculture en général et les agriculteurs en particulier, et aussi le secteur de l'énergie et hydraulique (eau, électricité) parce qu'il n'y a pas des ressources conséquentes. Cette enquête vise à montrer ce qui nous manque et ce qu'il faut faire pour relancer les secteurs de l'Agriculture, l'élevage, l'eau et l'électricité au Congo.

La démarche a consisté à collecter des informations, à les traiter, à les analyser et à les vérifier par des sources contradictoires dans cinq (5) Départements suivants :

- Brazzaville ;
- Cuvette ;
- Pointe – noire ;
- Niari ;
- Likouala

La finalité tant de comprendre la politique et les mécanismes de gestion des ressources allouées aux secteurs rural et énergétique au Congo.

L'alimentation en électricité de Brazzaville est assurée pour le moment par le barrage de Djoué, de temps en temps par la centrale thermique de Brazzaville et barrage d'Imboulou en construction, par le barrage INGA de la République Démocratique du Congo.

Cependant Pointe – noire est approvisionnée par une centrale thermique et un barrage hydroélectrique de MOUKOULOU. Les coupures d'électricité sont très fréquentes. En dehors de ce réseau, les autres localités sont alimentées par des groupes électrogènes vétustes, sans entretien et souvent en panne.

Le manque de production suffisant d'énergie et la faiblesse du réseau distribution électrique congolais est un facteur particulièrement limitant du développement de l'économie, puisque les opérateurs économiques doivent garantir leur autonomie énergétique, grevant ainsi leurs coûts de production. L'eau potable est absente au Congo.

La situation nutritionnelle est mauvaise. Elle traduit une insécurité alimentaire dans le pays, beaucoup plus marquée dans les zones rurales, du fait notamment de la déstructuration des systèmes agraires et de la faible capacité des populations rurales à acquérir les produits alimentaires importés.

La situation sociale de la République du Congo qui est Etat partie à plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme par exemple, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, se caractérise par la dégradation des conditions de vie des populations, malgré ses immenses richesses naturelles que possède le Congo.

## **I- PRESENTATION DE L'ADHUC**

L'Association pour les Droits de l'Homme et l'Univers Carcéral (ADHUC) est née le 4 Août 1995 à Brazzaville. C'est une ONG qui se consacre à la Promotion, la Défense et la Protection des Droits de l'Homme. Elle se place toujours du côté des victimes pour prévenir toute forme de discrimination et d'injustice. Pour la réalisation de ses programmes axés sur l'éducation aux droits de l'homme, la culture de paix et de démocratie, la défense et la protection des droits de l'homme, l'assistance juridique, l'appui au processus électoral, la lutte contre l'impunité, l'ADHUC use de plusieurs moyens d'action, entre autres, des séminaires, des conférences, des sessions d'information, de formation et de sensibilisation, des appels urgents, des communiqués de presse, le lobbying, la publication des rapports périodiques sur la situation des droits de l'homme dans le pays.

L'ADHUC compte, à son actif, plusieurs actions menées tantôt seule, tantôt avec d'autres ONG partenaires. Elle fait partie du Comité des Droits de l'Homme (CDH), de la Coalition Nationale pour la Cour Pénale Internationale et de la Coalition Nationale Publiez Ce Que Vous Payez, Coordination d'Appui au Processus Electoral (CAPE), Coordination d'Appui à la Bonne Gouvernance (CNABG).

Sur le plan international, l'ADHUC est membre de la Coalition des ONG du Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale (CPI) et de l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT). Elle a le Statut d'Observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et fait partie de l'Alliance Internationale des Peuples Autochtones et Tribaux des Forêts Tropicales (AIPATFT), Point Focal de l'Afrique Centrale pour la Coalition de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, depuis le 16/04/08 est élue membre de l'Assemblée Générale permanente du Conseil Economique, Social et Culturel de l'Union Africaine (ECOSOCC).

L'ADHUC est partenaire de Agir – Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH), et de la Fondation Suédoise pour les Droits Humains (FSDH), depuis 2003, de NATIONAL ENDOWMENT FOR DEMOCRACY (NED) et de COSI.

L'ADHUC reçoit de temps en temps les subventions de l'Ambassade des Etats – Unis, de l'Institut Vie et Paix au Congo, de l'Ambassade de la Grande Bretagne en République Démocratique du Congo, de la Coalition des ONG du Statut de Rome de la CPI à New – York, de la Coalition pour la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

## II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les nombreux échecs des politiques de développement s'expliquent par la non participation et/ou implication des populations à la base et des OSC. Raison pour laquelle, de plus en plus, les nouvelles orientations politiques tant au niveau national qu'international mettent en avant cette participation. Laquelle peut se faire à différents niveaux : conception, élaboration, mise en œuvre et suivi des programmes et plans de développement.

En effet, l'implication des OSC et des populations dans la gestion de la chose publique et dans celle des ressources nationales en générale exigée par la plupart des partenaires au développement et des bailleurs comme étant le gage de transparence et d'efficacité des politiques publiques Qu'en est – il du cas du Congo ?

La République du Congo, l'un des pays pauvre et très endettés d'Afrique centrale avec une population d'environ 4 millions est l'un des pays exportateurs du pétrole. Les revenus issus de l'exploitation de l'or noir contribuent à augmenter les recettes de l'Etat ; ainsi sa production pétrolière qui a été à 250 000 barils par jour en 2009, avant que celle-ci ne passe, selon certaines prévisions, à 310 000 barils par jour en 2010.

Cependant, vu les nombreux problèmes liés à la mauvaise utilisation et gestion des ressources nationales, à la corruption, à l'impunité, bref à la mauvaise gouvernance qui règne au Congo, les risques sont grands pour que ces revenus ne servent à réaliser les objectifs de lutte contre la pauvreté. Pour preuve à plusieurs reprises, les fluctuations des prix du baril de pétrole ont très sérieusement remis en question les programmes de développement du pays et ont engendré des tensions sociales.

Malgré l'augmentation du budget chaque année, d'énormes potentialités naturelles et financières dont dispose le Congo, l'utilisation de ces dernières à des fins de développement n'a jamais satisfait les attentes des populations. Ce qui explique que la quasi-totalité (70%) de la population continue à croupir sous la misère et la précarité. La pauvreté de cette population se traduit en plusieurs points :

1. 50,7% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté dont 67,4% en milieu semi-urbain ;
2. le faible accès de la population aux infrastructures scolaires et sanitaires ;
3. l'accès limité au réseau de traitement et de distribution de l'eau potable ;
4. l'insuffisance de la production et de la distribution de l'énergie ;
5. l'augmentation anarchique et incontrôlée des prix des denrées alimentaires et des matériaux de construction (à l'exception du prix du sac de ciment qui est passé de 12000 francs cfa à 6 000 francs cfa depuis peu) ;
6. le chômage des jeunes (33,1% de 15 à 29 ans et 11,1% de 30 à 49 ans), dont 18,2% chez les hommes et 20,5% chez les femmes ;
7. la mauvaise performance du Chemin de Fer Congo Océan (CFCO), long de 510 km entre Pointe-Noire et Brazzaville, demeure le principal goulot d'étranglement de l'économie congolaise.
8. l'espérance de vie à la naissance est estimée à 51,9 ans.

Aujourd'hui le gouvernement s'est doté d'un important budget de 2 814 milliards 900 millions de francs cfa, soit le double de celui de 2009 qui était de 1 402 839 000 000 de francs cfa. Ce budget, le plus important que le Congo n'ait jamais connu, prévoit 793 milliards 526 millions de Francs CFA de fonctionnement et 600 milliards 900 millions de francs cfa d'investissement. 1 360 milliards 374 millions de francs cfa sont retenus comme épargne budgétaire.

Ce budget, qui subit une augmentation de presque 50% par rapport à celui de 2009, tire principalement sa source à l'embellie observée ces derniers temps dans le secteur pétrolier, dont 70% des recettes le couvrent. En 2010, les recettes pétrolières attendues sont de 2187 milliards de francs cfa, contre 975 milliards 287 millions de francs cfa en 2009. La production pétrolière, quant à elle, se situera à 127,7 millions de barils en 2010, contre 109,590 millions de barils en 2009 ; alors que le prix du baril retenu par les parlementaires pour fixer la loi des finances 2010, est établi à 63 dollars. Cependant comme la plupart des budgets précédents de la République du Congo, celui – ci n'est pas à l'abri de certains maux qui minent notre Etat à savoir : corruption, mauvaise gestion, détournements des fonds publics... En outre dans les grandes villes surtout dans les districts et villages, la répercussion du budget n'est pas visible malgré l'inscription dans le budget de plusieurs projets en faveur de ces localités et même de la municipalisation accélérée (processus qui consiste à doter les départements et ses localités des infrastructures comme route, hôpitaux, bâtiments publics...).

Compte tenu de cette situation, seule une implication des populations dans la gestion de la chose publique permettrait de remédier au problème. Or, l'analphabétisme et l'absence de culture citoyenne ou son faible exercice ne favorisent en aucune manière une gestion saine et transparente du pays. Ce qui renforce davantage la mauvaise gouvernance ce, en dépit des mécanismes de contrôles qui existent tels les structures de contrôle de l'Etat, la cour des comptes et de discipline budgétaire...

Consciente des limites des mécanismes formels de gestion, d'exécution et de contrôle budgétaire, la société civile veut rester non seulement vigilante mais aussi, participer au suivi budgétaire et susciter l'implication des populations à la base.

Par ailleurs La République du Congo est engagée dans le processus de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE), dont il vient d'atteindre le point d'achèvement de cette initiative le 28 janvier 2010. Cette dernière exige le respect de la bonne gouvernance, ainsi l'exécution du budget devient une tâche importante. Au-delà des dépenses effectuées suivant les modalités classiques, le fonctionnement et l'investissement, le budget présente des spécificités en matière de secteurs devient obligatoirement bénéficiaires des dépenses spéciales, notamment dans les secteurs pro – pauvres.

L'obligation de contrôler l'action publique se justifie par la nécessité d'évaluer l'efficacité de la pratique du gouvernement par rapport aux exigences de la politique socio – économique et sociale. C'est dans ce cadre qu'on peut aussi apprécier la qualité de l'exécution de la politique, particulièrement, par rapport aux mesures préconisées dans la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Le travail budgétaire au Congo est aussi le début d'un processus de consolidation des méthodes de travail permettant l'appropriation des exigences de la bonne gouvernance constituant un axe stratégique dans la stratégie de lutte contre la pauvreté.

En 2007, sous l'initiative de l'Association pour les Droits de l'Homme et l'Univers Carcéral (ADHUC) en collaboration avec le Projet budget Afrique de l'institut pour la Démocratie en Afrique du Sud (IDASA), une formation sur la lecture et l'analyse du budget a été faite. Cette formation qui a vu la participation de plusieurs OSC avait pour objectif principal d'améliorer

les capacités en lecture et analyse du budget national de ces organisations en vue d'une participation soutenue de la société civile dans le suivi et évaluation des politiques de réduction de la pauvreté en général et la gestion des revenus pétroliers en particulier.

Outre l'appréhension des concepts et méthodes liés à l'analyse et la gestion du budget, la familiarisation aux différentes phases du cycle budgétaire, cette formation a suscité l'intérêt et l'engagement de la société civile congolaise pour le budget public national d'où le souci de l'ADHUC d'assurer la continuité du processus enclenché.

En effet, l'ADHUC, dans le souci de promouvoir la transparence dans la gestion des revenus et la bonne gouvernance, a mis en place un mécanisme indépendant de suivi et d'analyse de la gestion des revenus pétroliers, y compris l'ensemble du budget de l'Etat appelé Centre d'Analyse et de Suivi Budgétaire (CASB) avec pour objectif principal de collecter, de traiter et de diffuser les informations fiables sur l'état de gestion des revenus du pétrole. Cette diffusion se fait par plusieurs voies dont : le journal trimestriel 'BI-ADHUC' le site web et les rapports d'étude et de monitoring.

Le public cible par les résultats des travaux de l'ADHUC est constitué des autorités congolaises, des différents acteurs intervenant dans le projet pétrole (le Gouvernement, la Banque mondiale, les compagnies pétrolières...), les partenaires mais aussi les populations à la base. En effet, il s'agit d'une part d'informer les populations et de leur faire prendre conscience des enjeux liés au pétrole et aux revenus nationaux et, d'autre part, d'amener les décideurs à différents niveaux à faire preuve de transparence et à prioriser l'intérêt général ainsi que l'objectif de lutte contre la pauvreté.

Si les derniers sont informés ou connaissent mieux le budget, les premières c'est-à-dire les populations, sont dans leur grande majorité analphabètes et n'ont pas facilement accès à l'information. D'où la nécessité de les former à la lecture du budget afin de les rendre aptes à suivre tout le processus de budgétisation et de s'impliquer dans les décisions les concernant.

En outre, la mise en œuvre de la politique économique et sociale repose sur l'exécution d'un budget constituant un outil de pilotage efficace d'un système socioéconomique pour le bien-être des ménages.

### III- INTRODUCTION

La participation à la gestion des dépenses publiques, notamment la participation de la population ou des organisations de la société civile et des assemblées qui les représentent, s'impose aujourd'hui comme une nouvelle sphère majeure de l'activité politique et de l'élaboration des politiques économiques dans les pays en développement, à tous les échelons administratifs.

En effet, les nombreux échecs de développement enregistrés dans les pays pauvres et particulièrement dans ceux d'Afrique Subsaharienne depuis les indépendances ont pour cause la gestion catastrophique et calamiteuse des Gouvernements de ces pays. Les diagnostics ont montré que ceux – ci sont dus non seulement à la mauvaise gestion de l'Aide Publique au Développement (APD) et au lourd fardeau de la dette extérieure mais également à la non implication des sensibilités politiques et sociales dans les prises de décision de portée économique et sociale. La mauvaise gouvernance politique est également indexée. Et cela a amené les bailleurs à se prononcer pour une implication soutenue des populations et donc des OSC dans la gestion des ressources nationales comme gage de transparence et d'efficacité des politiques publiques.

En outre, les mutations intervenues dans la perception du développement et du rôle de l'Etat se sont de plus traduites par les préoccupations relatives à la lutte contre la pauvreté et ont mis l'accent sur la bonne gouvernance comme condition sine qua none à tout décollage économique. Dans les pays d'Afrique Subsaharienne tout comme dans d'autres pays en voie de développement, ces discours ont une résonance particulièrement fondée sur le constat de la faillite du rôle économique et social de l'Etat et ont conduit à de vastes programmes de réformes administratives économiques sous l'égide des institutions de Bretton Woods. Elles ont débouché sur la privatisation massive des entreprises publiques et parapubliques. L'objectif recherché était de laisser place au secteur privé sensé avoir l'efficience dans la production des biens et services.

Au Congo, cela s'est traduit par les réformes entamées à partir de 1980 dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) et du Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR), et qui ont conduit à la privatisation, la fermeture et à la restructuration des sociétés d'Economie Mixte, banques et sociétés d'Etat et Etablissements publics...

Mais ces différentes actions ont produit des résultats mitigés tant les conditions et le cadre lesquels elles sont menées, ne sont pas favorables à leur réussite et, la gestion de l'Etat se trouve une fois de plus indexée. Et cela a renforcé les préoccupations relatives à la Bonne Gouvernance économique et politique et à l'implication effective des OSC dans la gestion des affaires publiques comme condition indispensable de progrès économique et sociale.

C'est dans ce double contexte global de mutations et de réformes structurelles que les OSC de plusieurs Pays en voie de Développement (PVD) et celles d'Afrique centrale s'impliqueront de plus en plus dans la gestion et le contrôle des affaires publiques, en particulier la gestion et le suivi des dépenses publiques. Les cas des systèmes de suivi des dépenses jusqu'à destination de l'Ouganda, du budget participatif de Porto Alegre et de l'Afrique du sud sont souvent cités comme références.

Dans ces mouvements d'ensemble, la société civile congolaise notamment l'Association pour les Droits de l'Homme et l'Univers Carcéral (ADHUC) n'est pas restée en marge. Elle va en

2007 former et sensibiliser la société civile congolaise sur les questions budgétaires et aussi créer un groupe thématique appelé **Centre d'Analyse et du Suivi Budgétaire (CASB)** qui a pour rôle de suivre, d'analyser, d'évaluer et de contrôler le budget de l'Etat

C'est dans ce cadre que le CASB va lancer en juin 2010 des missions de collecte d'informations sur l'exécution du budget sectoriel (ministère de l'énergie et hydraulique et celui de l'agriculture et l'élevage) exercice 2008 – 2009.

#### **IV- METHODOLOGIE**

Pour le bon déroulement des missions de collecte d'information, celles – ci ont été précédées par une phase de préparation caractérisée par l'information des autorités politiques et administratives concernées par les missions, ensuite par les rencontres de quelques institutions publiques traitant les questions budgétaires à savoir : la Cour des comptes et de discipline budgétaire, le Parlement, Ministère de finances, du budget et du portefeuille de l'Etat...

Par ailleurs, les entretiens avec les administrations publiques, les élus locaux, les entreprises exécutrices du projet et la population a été une des procédures utilisées pour collecter les informations budgétaires de l'exercice 2008 et 2009. En plus, il y'a aussi eu les visites des lieux d'exécution des projets par les délégués. Ceux – ci a été appuyé par les fiches de suivi et d'identification des projets.

#### **V- DEROULEMENT DES MISSIONS DE SUIVI BUDGETAIRE**

Quatre équipes de collecte des informations ont été déployées dans 5 départements de la République du Congo à savoir :

<b>N°</b>	<b>Départements</b>	<b>Noms et prénoms des délégués</b>	<b>Nombre de projet retenu dans le budget d'investissement 2008 – 2009</b>	<b>Structure d'exécution</b>
1-	Brazzaville	- LOUBAKY MOUNDELE Chanel ; - MALONGAH Rothese ; - EMANA Firmin ; - MBAN AMPHA Cynthia Garcia	29 projets	Ministère de l'énergie et de l'hydraulique, Ministère de l'Agriculture et de l'élevage, BAD, UNICEF, FIDA, BM
2-	Pointe – Noire	- MVIRI NGAGNANI RIVIS Gontran Kevin	14 projets	Ministère de l'énergie et de l'hydraulique
3-	Niari	- NZILA Roger	19 projets	Ministère de l'énergie et de l'hydraulique
4-	Cuvette	- KOMBO Alain	13 projets	Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

5-	Likouala	- MAKOTO Didace	5 projets	Ministère de l'énergie et de l'hydraulique
----	----------	-----------------	-----------	--

Ces missions de collecte d'informations sur l'exécution du budget sectoriel 2008 et 2009 du Ministère de l'énergie et hydraulique et celui de l'Agriculture et de l'élevage qui a eu lieu de 1<sup>er</sup> au 30 juin 2010 avait pour objectifs :

- Faire le suivi et le contrôle le budget sectoriel d'investissement 2008 et 2009 du Ministère de l'Energie Hydraulique et celui de l'Agriculture et de l'élevage;
- obtenir les informations sur l'exécution du budget sectoriel d'investissement 2008 et 2009 du Ministère de l'Energie Hydraulique et celui de l'Agriculture et de l'élevage ;
- évaluer l'exécution des projets desdits ministères ;
- analyser les informations budgétaires obtenues

**1- MISSION DE SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE SECTORIEL D'INVESTISSEMENTS 2008 ET 2009 DU MINISTERE DE L'ENERGIE HYDRAULIQUE ET CELUI DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DANS LE DEPARTEMENT DE LA CUVETTE :**

Dans le département de la cuvette, la mission a été réalisée du 29 juin au 02 juillet 2010 par Alain KOMBO membre du staff Association pour les Droits de l'Homme et l'Univers Carcéral(ADHUC) et Jean Marie IBARA responsable de l'antenne départementale de la cuvette de l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH).

La collecte des données était très difficile, les agents de l'Etat ont trouvés cette collaboration. Par exemple le chef de centre de la SNDE d'OWANDO avait refusé nous recevoir, mais comme prévu dans le budget 2008-2009 l'adduction d'eau potable et le forage départemental de la cuvette n'a jamais été réalisé. OWANDO en construction avec une densité croissante n'a bénéficié que de la réalisation des projets de la municipalisation accéléré en 2007 qui ne visaient que le succès des festivités de la fête d'indépendance.

Vers mars 2007 Owando voit le lancement du projet : réhabilitation de l'usine, la construction d'une nouvelle usine pour renforcer la capacité de production et l'extension du réseau de distribution d'eau réalisé par une entreprise chinoise **ZHENGWEI**. Le projet était d'une valeur de 2 641 700 000Fcfca, pour réhabiliter l'ancienne usine et construction d'une nouvelle ; parmi les réalisations ; un château d'eau d'une capacité de 500 mètre cube et une extension du réseau sur 20 000m linéaire dans la localité. Les travaux ont été supervisés par la délégation des grands travaux. De nos jours l'impact sur le terrain n'est pas remarquable, parce que l'usine dispose d'un groupe électrogène qui ne fonctionne pas faute de carburant, alors la société ne profite que de l'électricité de la SNE qui n'est disponible que de 18 h à 23h. Temps insuffisant pour remplir les châteaux d'eau et distribuer dans la localité.

**Châteaux d'eau de 500metre cube construit pour ce projet de la municipalisation accéléré**



Le même projet a été réalisé à MAKOUA et a BOUNDJI par la même société chinoise.

Le montant global pour ce projet à MAKOUA est de **2 750 950 000 FCFA** avec une extension de **10.000m** linéaire et a bénéficié d'un château d'eau de 200metre cube.

Pour ce projet à BOUNDJI le montant était de **2 037 150 000 FCFA** avec une extension de **10 000 m** linéaire et un château d'eau de **200 mètre** cube.

A MOSSAKA le projet ne se limité qu'a extension du réseau, le montant global était de 1 160 007 000fcfa pour une extension de 10 000m linéaire.

A OYO la construction d'une nouvelle usine et l'extension du réseau de **15 000m** linéaire avec un château d'eau de **500 mètre** cube qui est en cours d'exécution. Tout ce projet est d'un montant global de **3 000 681 750 FCFA**.

Il a été prévu aussi l'électrification de la cuvette dans le budget **2007-2009**, mais jusqu'en juillet 2010 rien n'a été réalisée.

Mais en 2007 lors de la municipalisation accélérée le département de la cuvette a bénéficié certain projet comme la densification du réseau et la construction d'un nouveau central thermique à OWANDO, MAKOUA et OYO.

A OWANDO il a été réalisé par **PROCOB** pour un montant global de 7 264 265 788Fcf ; la prévision indiquée de l'extension du réseau électrique sur 1000m en moyen tension et sur 6000m en base tension et aussi le changement des poteaux en précisant qu'après cinq(05) poteaux en bois venait un poteau métallique, mais à la réalisation tous ces détails n'ont pas été pris en compte et même les anciens poteaux n'ont pas été remplacés.

### **L'un des anciens poteaux qui n'a pas été remplacé**





**Un quartier qui a bénéficié de l'extension du réseau, mais le sixième poteau est aussi en bois**

Les câbles utilisés ne sont pas ceux qui ont- été prévus (des câbles unipolaire qui minimise les couts d'exploitation). Et même l'installation n'a pas réussi, parce que l'éclairage public qui devait s'allumer sur les armoires, s'allume sur l'éclairage des maisons. Il est important de signaler que malgré ce qui a été fait le besoin en réseau base tension reste important. Le projet compte aussi 20 transformateurs de 400KVA ,mais à la réalisation , il a été installé quatre (04) transformateurs de 50KVA ,quinze(15) transformateur de 160KVA et un (01) transformateur de 400KVA par conséquent d'ici 2015 les transformateur ne pourrons pas supportés la charge de la localité.



**L'un des transformateurs pour ce projet de la municipalisation accéléré a OWANDO  
Ce bâtiment a été construit pour loger le nouveau central thermique d'OWANDO**



Dans ce bâtiment deux(02) groupes électrogène de 1350KVA qui travaillent en parallèle comme prévu pour satisfaire aux besoins de la population. Le lancement de ce groupe se fait par démarrage pneumatique, mais malheureusement le compresseur n'a fonctionné que sept(07) mois après le lancement du central thermique, après avoir chargé les bornes à 30bar le démarrage se fait a distance. La tension produit par les groupes est reçu par le tableau basse tension jet de bar 300V qui l'envoi aux transformateurs, vu le rôle a joué il était prévu les transformateurs de 1 350KVA, mais ces qui sont installés sont de 1 250KVA qui risque de poser problème dans l'avenir. Ce courant arrive au disjoncteur qui le transforme à 400KVA soit 2000v ; ce disjoncteur devrait êtres alimenté en cas de coupure par des convertisseurs comme prévu ; mais le convertisseur n'a jamais fonctionné parce qu'il a été livré à moitié, c'est-a-dire sans batteries



**Compresseur mécanique installé pour le démarrage à distance en panne**



**Les deux groupes électrogènes du central thermique d'OWANDO**



**Tableau basse tension du central d'OWANDO**



**Ce disjoncteur devrait fonctionner sans arrêt, mais ne fonctionne qu'au moment où le groupe est lancé.**



**Ce convertisseur a été livré sans les batteries et jusqu'en juillet il ne fonctionne pas**



**Les deux transformateurs de 1 250KVA installés a la place des transformateurs de 1350KVA**



**Pour le fonctionnement du groupe deux radiateurs, deux tuyaux d'échappement et un réservoir**

Tout ce matériel a été livré sans pièces de rechange aux utilisateurs, plus encore d'autre ne fonctionne pas comme cet engin qui a été installé pour l'entretien des groupes électrogènes.



**Cet engin qui sert de manutention est hors d'usage depuis l'installation.**

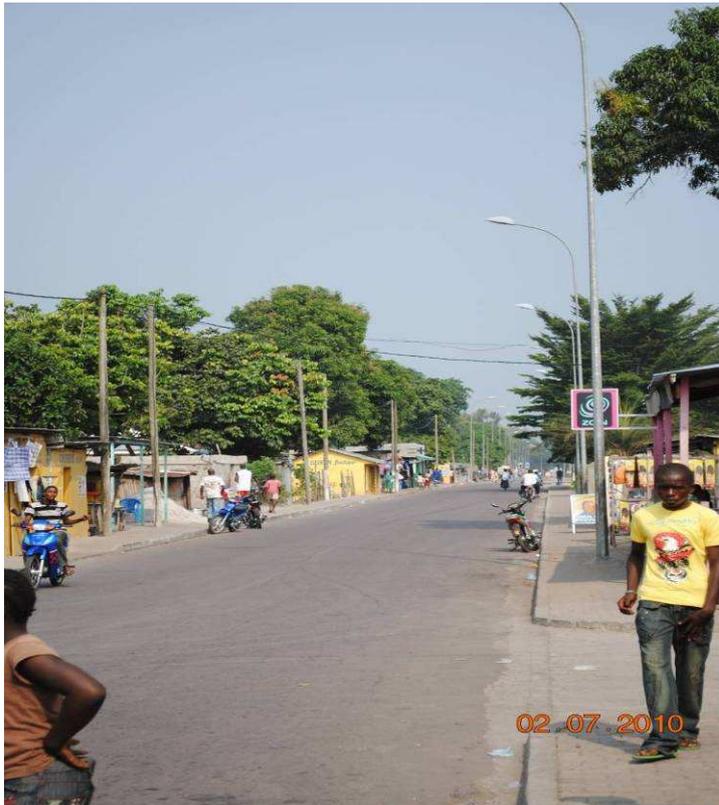
Ces groupes fonctionnent de 18h à 23h tous les jours et consomment le carburant à 60 000 000fcfa par mois. Et le projet d'électrification des villages sur les tronçons OYO-OBOUYA ; OYO-BOKOUELE ; OYO-TIKAMPIKA :

Il a été réalisé par **SOGECO** à la valeur globale de 11 477 115 773fcfa, depuis 2007 jusqu'en juillet 2010 la réalisation est de 80%, car les travaux sur l'axe Oyo-TIKAMPIKA sont encore en cours.

Dans l'axe OYO-OBOUYA l'implantation des poteaux n'ont pas été faite selon la norme prévue (après cinq poteaux en bois le sixième est un poteau métallique) et le câble unipolaire prévu n'a pas été utilisé.



**Electrification d'un des villages dans l'axe OYO-OBOUYA**



**Une avenue d'OYO qui a été électrifiée par ce projet**

Tous ces travaux sont supervisés par un délégué de la délégation des grands travaux et les services concernés ne sont pas impliqués dans le processus d'exécution du projet.

Le budget 2008-2009 a prévu l'étude sur les possibilités de développement des systèmes d'évacuation de poissons de la cuvette congolaise vers les centres urbains. Ce projet n'a pas encore vu le jour, mais OWANDO a bénéficié en 2007 lors de la municipalisation la production des poulets en chair.

Sous le contrôle d'un représentant du ministère de l'agriculture et de l'élevage, il a été construit deux bâtiments à 17 km d'Owando pour réaliser ce projet ; un projet qui ne vise qu'à nourrir ceux qui allaient pour la fête d'indépendance.

Ce centre a élevé 3000 poulets de chair (poulet et pintade) et a produit des œufs, un bon investissement pour atteindre la sécurité alimentaire. Mais après la fête d'indépendance à OWANDO le gouvernement s'est désengagé de la poursuite de ce projet. Depuis 2007 jusqu'à nos jours ces deux bâtiments et tous les matériels de la ferme sont abandonnés ; un bon moyen pour le gouvernement à investir dans des projets qui nous empêchent d'atteindre la sécurité alimentaire. Un investissement qui peut-être, peut avoir des impacts positifs, est réduit en rien.



**Le bâtiment souvenir de ce projet à 17km d'OWANDO**



**Les matériels abandonnés**

Le 24 décembre 2008 la Direction Départementale de la cuvette a lancé le projet d'appui à la relance des cultures de rentes, financé par le gouvernement pour produire les plants de cacao et de café qui seraient mis à la disposition des paysans pour les encourager à faire cette culture. Ce projet utilise 13 personnes. Les paysans ne se lancent pas parce qu'il n'y a pas une structure prévue pour acheter ces produits après la production ; raison pour laquelle les cultures n'ont pas eu des demandeurs.

La production des boutures se fait à 17km d'OWANDO où sont installés les batteries et ses batteries constituées des bacs. Et dans chaque bac est planté 621 boutures de café qui seront mis dans des sachets et distribués à la population.

Nous supposons que le ministère de l'agriculture fera suivre les mesures qui accompagnent ce projet en prenant en compte sa commercialisation et une sensibilisation à l'intention des paysans pour les intéressés au projet.



**Bouture dans un bac**



**Les plantes qui n'ont pas été récupérés en attente d'un demandeur au centre de production de la direction départementale de l'agriculture de la cuvette à OWANDO.**

Le gouvernement ne devait pas seulement construire une nouvelle usine et réhabilité l'usine de la SNDE d'Owando, mais aussi réunir les conditions pour que l'usine fonctionne au moins toute la journée en injectant le financement dans la rubrique « achat carburant » ;

Il devrait aussi faire participer les espères maîtrisant le projet pour sa réalisation : les Direction départementale ont plus de maîtrise que les représentants du ministère dans les localités ;

Il devrait en plus préparer les structures pour accueillir les nouveaux départements qui prouve notre niveau d'innovation et les doté des moyen adapté pour leur fonctionnement (la Direction départementale de l'aquaculture n'a pas de siège ni des matériaux de fonctionnement, mais ils ont été affectés) ;

Faire pour priorité les projets qui contribuent au bien être de la population et non pour la satisfaction des certains individus.

**2- MISSION DE SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE SECTORIEL  
D'INVESTISSEMENTS 2008 ET 2009 DU MINISTERE DE L'ENERGIE  
HYDRAULIQUE ET CELUI DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE  
DANS LE DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA :**

Dans le cadre du projet de la subvention 2009 – 803. 0, **Monsieur MAKOTO Didace et Mademoiselle MAKOTO Rufine**, respectivement Responsable du bureau Départemental de la Likouala et Secrétaire de l'ADHUC ont réalisé la mission du contrôle et du suivi de l'exécution du budget, exercices 2008 et 2009 des Ministères de l'Agriculture et de l'Elevage, et de l'Energie et de l'Hydraulique dans le Département de la **Likouala**, conformément au calendrier suivant :

<b>DATES</b>	<b>DISTRICT (LIEU)</b>	<b>NOMBRE DE JOURS</b>
<b>14 / 06 / 2010</b>	IMPFONDO (CHEF LIEU)	<b>01</b>
<b>15 au 21 / 06 / 2010</b>	BETOU	<b>06</b>
<b>22 / 06 / 2010</b>	DONGOU	<b>01</b>
<b>24 au 29 / 06 / 2010</b>	LIRANGA	<b>06</b>
<b>1<sup>er</sup> au 02 /07 / 2010</b>	IMPFONDO (CHEF LIEU)	<b>02</b>
<b>TOTAL</b>		<b>15</b>

Ce calendrier n'a pas concordé à celui proposé par le bureau Exécutif national de l'ADHUC, qui était de onze (11) jours à cause de la difficulté des moyens de transport et des intempéries.

**2-1- Déroulement de la mission :**

La première journée du **14 Juin 2010** était axée sur trois aspects.

**Prise de contact avec :**

- Les trois directeurs Départementaux, représentant les Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, de l'Energie et de l'Hydraulique pour la présentation de l'ordre de mission et la remise du courrier administratif contenant les termes de référence de la mission.

**Du 15 au 21 Juin 2010 : mission d'enquête à BETOU**

Dans le district de **Bétou**, il existe un groupe électrogène qui fonctionne, mais n'est pas sous le contrôle du Directeur Départemental de l'Energie et de l'Hydraulique, mais sous le contrôle du Conseil Départemental de la **Likouala**, dont le siège est à **IMPFONDO**. La Direction Départementale attend la remise du groupe électrogène pour le suivi technique. Concernant les projets de l'Agriculture et de l'Elevage, ce district ne bénéficié d'aucun projet, malgré l'existence de deux grands projets : **PRODERS 3 et Congo SAN**.

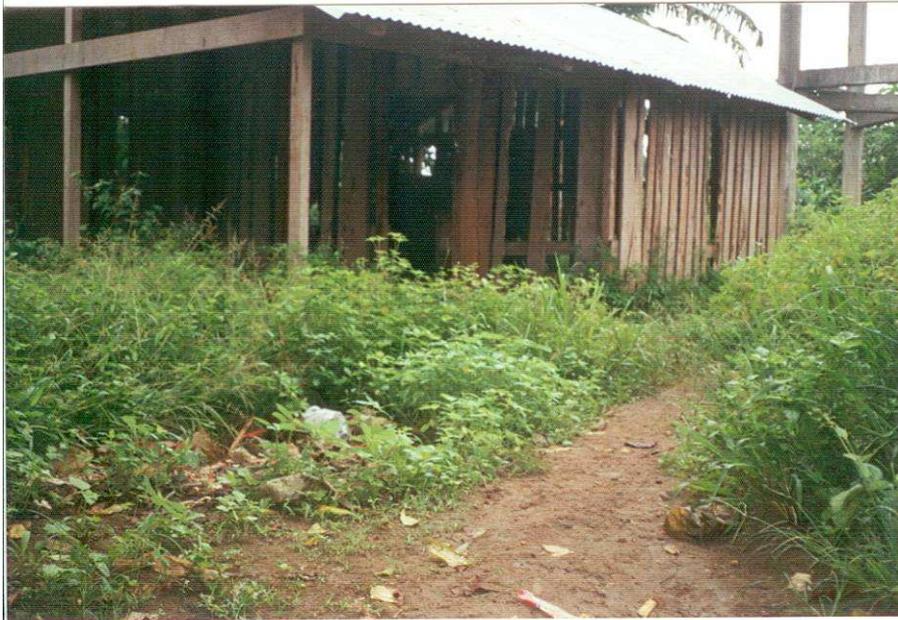
**Le 22 Juin 2010 : mission d'enquête à DANGOU**

La visite du district de **DANGOU** a permis de constater qu'aucun projet sur l'électrification n'a été réalisé, même dans le district d'EPENA.

Les projets **PRODERS 3** et **Congo SAN** ne sont pas exécutés dans le district.

**Du 24 au 29 / 06 / 2010 : mission d'enquête à LIRANGA**

Projet de l'électrification a daté d'un groupe électrogène, mais abandonné dans l'herbe (Voir photo). Par contre les projets du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage **PRODER 3** et **Congo SAN** n'ont jamais eu le début de l'exécution.

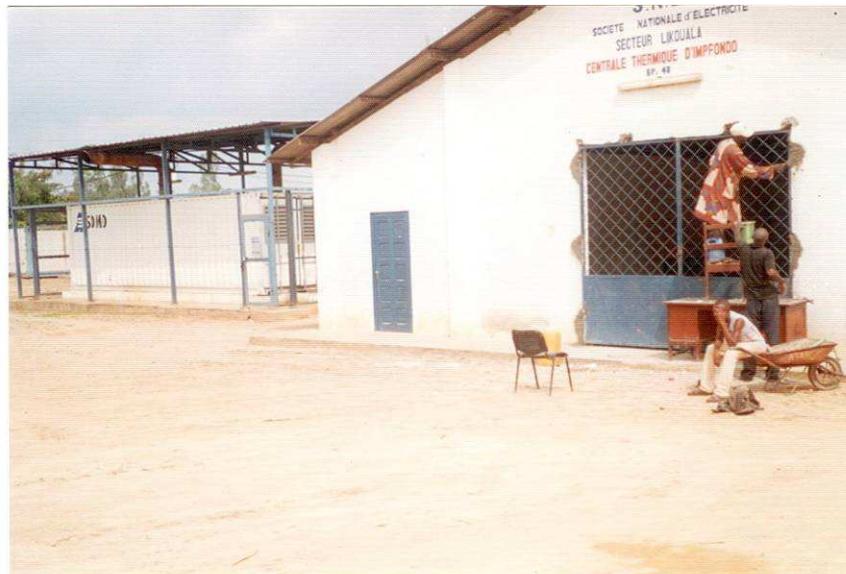


**Groupe électrogène de Liranga abandonné dans les herbes, non reçu par la Direction de la SNE Likouala**



## Du 1<sup>er</sup> au 2 Juillet 2010 : mission d'enquête à IMPFONDO

Dans le district d'**Impfondo**, il existe un groupe électrogène, mais sa mise en exploitation est très difficile. La société nationale d'électricité d'**IMPFONDO** demande à la maison perquisquin la mise en exploitation du groupe électrogène.



### La Direction Départementale de la SNE et les groupes électrogènes Impfondo



En conclusion, les budgets exercices 2008 et 2009 n'ont pas été exécutés correctement dans le Département de la **Likouala**. Malgré la création de deux Agence au niveau du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique :

- Agence nationale de l'électrification rurale ;
- Agence nationale de l'Hydraulique rurale

Qui n'ont pas une relation avec les Départements où devraient normalement développer les projets. Malgré l'inscription au budget de l'Etat, il n'a jamais eu la construction d'un forage avec château d'eau dans le Département de 2008 et 2009. Il n'existe aucun projet, ni financement, ni réhabilitation des systèmes d'alimentation électrique à **Impfondo, Dangou et Epena.**



Au niveau de la Direction Départemental de l'Agriculture et de l'Energie, il existe deux grands projets :

- Projet de développement rural (**PRODERS 3**) du budget exercice 2009, financé par le **FIDA**
- **Congo SAN**

Les deux projets font les mêmes activités, mais la différence est que **PRODERS 3** a un siège dans la Likouala (Impfondo) et Congo SAN a son siège à **Brazzaville**. Le projet **PRODERS 3** regroupe trois Départements : la **Likouala**, la **Sangha** et le **Pool**. Ce projet a un caractère rural.

Le coordonnateur du projet réside à **Brazzaville**. Les populations attendent le projet qui n'a que 1% de taux d'effectivité. Il manque des moyens financiers, pas de réalisations le **Montant total du projet est de 8 milliards**, mais les populations de la **Likouala** ne connaissent pas le montant attribué au Département de la **Likouala**. Ce projet a démarré depuis le **14 / 03 / 2009**.



### Pépinière de bananier du PRODER 3 à Impfondo



### **3- MISSION DE SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE SECTORIEL D'INVESTISSEMENTS 2008 ET 2009 DU MINISTERE DE L'ENERGIE HYDRAULIQUE ET CELUI DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DANS LE DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE :**

Dans le cadre de son programme d'activités axé sur l'analyse, l'évaluation et le suivi du budget de l'Etat, l'ADHUC a lancé courant le mois de juin 2010 des missions de collectes de données sur les questions budgétaires. Selon les termes de référence, ces missions avaient pour objectifs spécifiques de :

- obtenir des informations sur l'exécution du budget sectoriel d'investissement 2008 et 2009 du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique et celui de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- évaluer l'exécution des projets desdits Ministères ;
- analyser les informations budgétaires obtenues.

Cinq départements avaient été choisis dont celui de Brazzaville. La durée de la mission étant de 6 jours, le département de Brazzaville a eu deux équipes composée de : **Chanel LOUBAKY MOUNDELE** et **MALONGHA Rothèse**. Le présent rapport est celui de l'équipe 2. Il comprend une partie narrative et une annexe.

### **3-I- Résultats de la mission :**

#### **A/ Projets couverts par l'équipe :**

L'équipe 2 de Brazzaville avait, initialement et conformément aux objectifs spécifiques, la mission de collecter des informations de 10 projets du Ministère de l'Agriculture et 8 du Ministère de l'Energie et Hydraulique. La moitié de ces projets dans les 2 Ministères ont été couverts.

#### **B/ Méthodologie employée :**

Pour mieux atteindre les résultats escomptés l'équipe de Brazzaville a été contrainte d'adopter une double stratégie : faire le suivi des courriers administratifs en vue d'obtenir des autorisations des ministères de tutelle et collecter des données budgétaires.

L'équipe a eu à faire également des entretiens ainsi que des visites des lieux d'installations des projets.

#### **C/ Déroulement de la mission :**

L'équipe 2 de Brazzaville a débuté la mission du 17 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Le suivi administratif des courriers a permis d'avoir 2 notes d'autorisation des ministères concernés : il s'agit de l'autorisation du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et de l'autorisation du Directeur Départemental Technique de la SNDE. Munie de ces deux autorisations, l'équipe 2 s'est déployée sur le terrain.

##### **1- Collecte des données des projets du Ministère de l'Agriculture :**

- Centre de Vulgarisation des Techniques Agricoles (CVTA) basé vers KOMBE, au sud de Brazzaville :

*PHOTO*



**Vue des semences**



**Entrée du CVTA**

Né de la coopération chino-congolaise, ce centre a été construit en 1979 et est devenu fonctionnel en 1980. L'objectif du centre est de produire, fournir des techniques culturales du padis, du soja, du manioc, de l'arachide. Le CVTA fait la promotion des semences notamment la collecte des semences dans les centres certifiés nationaux ou internationaux, l'expérimentation de ces semences, leur multiplication et leur vulgarisation ou diffusion. La vulgarisation des semences est gratuite auprès des paysans. Le CVTA fait de la recherche appliquée. Il a des antennes à Kindamba et à Odiba. L'antenne de Kindamba n'est plus fonctionnelle.

Le personnel rencontré au centre nous a fait part des difficultés parmi celles-ci nous pouvons citer : - l'acquisition difficile des semences dans les centres certifiés. En effet, les semences présentes actuellement au CVTA proviennent de sources non officielles. Or pour que le CVTA réponde aux satisfactions des paysans, il doit être fourni suffisamment en semences ; - le manque de renforcement de capacités des agents ; - le suivi irrégulier auprès des paysans pendant la chaîne de production ; - l'amortissement du matériel.

- **Projet de Développement Rural (PRODER) :** le PRODER est un projet financé par le gouvernement congolais et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Il a pour but d'améliorer le revenu et la sécurité alimentaire des populations cibles (ruraux, paysans, jeunes à risques). Le PRODER travaille exclusivement avec des groupements. Le PRODER est scindé en 3.

Le PRODER 1 qui couvre les départements des Plateaux et de la Cuvette Ouest a débuté en 2004 ; le PRODER 2 qui couvre les départements de la Bouenza, Niari, Lékoumou, Kouilou a débuté en 2005 ; le PRODER 3 qui couvre les départements de la Likouala, Sangha et le Pool est basé à Brazzaville et a débuté en 2009.

Le PRODER réalise les activités suivantes : L'appui sur les relances de la production agricole ;

Renforcement des capacités des ruraux ; accès et réhabilitation des pistes rurales fluviales ; désenclavement des bassins ; construction des petits ponts ; micro finance.

Les projets PRODER sont des projets intégrés. Ils prennent en compte les besoins de la population.

Le PRODER 3, objet de notre enquête, est situé dans l'immeuble de l'ARC aux 2<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> niveaux. Il a été mis en place pour une durée de 6 ans. Il a reçu le financement du gouvernement congolais à hauteur de 400.000.000 F.CFA et du FIDA 700.000 EUROS (1 an après). Le tableau de collecte de données y reviendra.

Les projets restants du Ministère de l'agriculture sont des études. Les données seront présentées dans les fiches de collecte en annexe.

## **2- Collecte des données des projets du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique**

En l'absence d'une autorisation d'un responsable de la Société Nationale d'Electricité (SNE), la mission a eu à travailler uniquement avec les projets de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE). Mais il faut remarquer que les données budgétaires ne nous ont pas été données.

### ***1/ Volet Renforcement du système d'adduction d'eau potable/site du Djoué***

Dans ce volet nous regrouperons :

**a/ Acquisition et installation d'Unités Compactes de potabilisation de l'usine de Djoué :**

*PHOTO*



**Une vue partielle des potablocs de Djoué**

Le Projet d'installation des Potablocs ou UCD (Unités Compactes de Dégremont ou Unités Compactes de potabilisation) de Djoué a démarré en juillet 2008. Il est en cours de finition. Le but des installations des UCD est de renforcer le système d'adduction d'eau potable de l'usine de Djoué. Le Potabloc est une station préfabriquée de traitement d'eau. L'installation des deux potablocs est un projet d'urgence et non temporaire.

Les besoins réels de la population en matière d'eau étaient à 6500m<sup>3</sup>/h. Avant l'installation de ces deux UCD, la capacité de la puissance de l'usine de Djoué au nominal était de 1500m<sup>3</sup>/h. Avec leur installation les potablocs ont une capacité au nominal de 1440m<sup>3</sup>/h, chaque potabloc produisant 720m<sup>3</sup>/h.

**b/ Réhabilitation de l'usine de traitement d'eau de Djoué.**

Les études de faisabilité de la réhabilitation ont été faites en 2009. L'usine de traitement d'eau du Djoué a été construite en 1954. Sa réhabilitation portera sur les équipements électromécaniques, les ouvrages de génie civil. En effet, la visite de cette usine nous a permis de constater que le matériel est non seulement devenu vétuste mais il existe un manque criard de matériel. Actuellement il n'existe qu'un seul décanteur à l'usine alors qu'à l'origine il en fallait 5. Les installations devenues vétustes accusent leur utilisation. Certaines parties de l'usine, construite en béton accusent des fissures ; et si l'on n'y prend garde, il peut y avoir effondrement. En plus les bureaux du personnel sont vieux et dans un état délabré, il n'existe même pas de toilettes.

*PHOTO*



**Une vue partielle du matériel de l'usine de Djoué**

Afin de prévenir les coupures d'électricité qui perturbent la distribution d'eau, l'usine de Djoué a acquis un groupe électrogène fonctionnant avec du diesel. Mais le coût du carburant étant élevé, ce groupe ne fonctionne pas depuis un certain temps<sup>1</sup>. Pour ce faire, il a été créé une ligne spéciale d'électricité pour l'usine de Djoué<sup>2</sup>.

***3-II- Déroulement de la mission de l'équipe1 de Brazzaville***

L'équipe1 de Brazzaville a réalisé la mission du 17 Juin au 1<sup>er</sup> Juillet 2010. Cette équipe était composée de :

N°	NOMS et PRENOMS	EQUIPES	STRUCTURE	RESPONSABILITE	DUREE MISSION
1	MBAN AMPHA Garcia Cynthia	1	ADHU C	Superviseur	6 Jours
2	EMANA Firmin	1	FECAPAM	Membre	6 Jours

<sup>1</sup> Depuis notre visite sur les lieux en juin 2010

<sup>2</sup> Actuellement, l'usine possède une ligne spéciale d'électricité.

L'équipe1 a procédé en même temps que l'équipe2 avant le début des missions à faire le suivi administratif des courriers pour l'obtention de l'autorisation des visites des sites et avoir l'accès aux informations. La Société Nationale d'Electricité (SNE) n'a pas délivré l'autorisation aux deux équipes, dont les raisons n'ont pas été invoquées.

Les missions ont eu lieu à Brazzaville au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (Direction des Etudes et de la Planification) et au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (Société Nationale de Distribution d'Eau) et à L'Organe de Régulation du Secteur de l'eau(ORSE).

#### ***a- Ministère de l'agriculture et de l'élevage***

La délégation a été reçue par le Chef de service Etudes et Projets de la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

L'équipe 1 a été chargée de faire le suivi des projets suivants :

- ✓ Projet métayage bovin (acquisition des matrices) ;
- ✓ Centre National des Semences Améliorées (CNSA) ;
- ✓ Fonds de soutien à l'Agriculture ;
- ✓ Centre de Vulgarisation des Techniques d'Elevage (CVTE) ;
- ✓ Production maraichère (Ceinture maraichères urbaines et périurbaines) ;
- ✓ Programme National de Vulgarisation des Recherches et d'Adaptation (PNVRA)
- ✓ Mécanisme agricole, génie rurale et hydraulique villageoise.

La délégation a expliqué au chef de service les objectifs de la mission et les résultats attendus. Le chef de Service a reçu de la délégation la fiche de suivi du budget de l'Eta élaboré à cet effet.

La fiche de suivi du budget de l'Etat 2008 et 2009 rempli par la Direction des Etudes et de la Panification est jointe en annexe. Cette dernière est incomplète et la mission d'évaluation n'a pas eu l'occasion de discuter de la fiche avec le Chef de Service par manque de temps de la part du chef de service.

La mission d'évaluation n'a pas eu les informations sur :

- La date de démarrage des projets ;
- Le coût total des projets ;
- Le montant décaissé pour l'exécution des projets
- L'opérateur (Noms des différents opérateurs) ;
- Le taux de décaissement ;
- Le taux d'effectivité ;
- L'état d'avancement des projets.

#### ***b- Ministère de l'énergie et de l'hydraulique***

En absence d'une autorisation d'un Responsable de la Société Nationale d'Electricité ( SNE), la mission a eu à travailler uniquement avec les projets de la Société Nationale de Distribution d'Eau ( SNDE) ; Mais il faut remarquer que les données budgétaires ne nous ont pas été données.

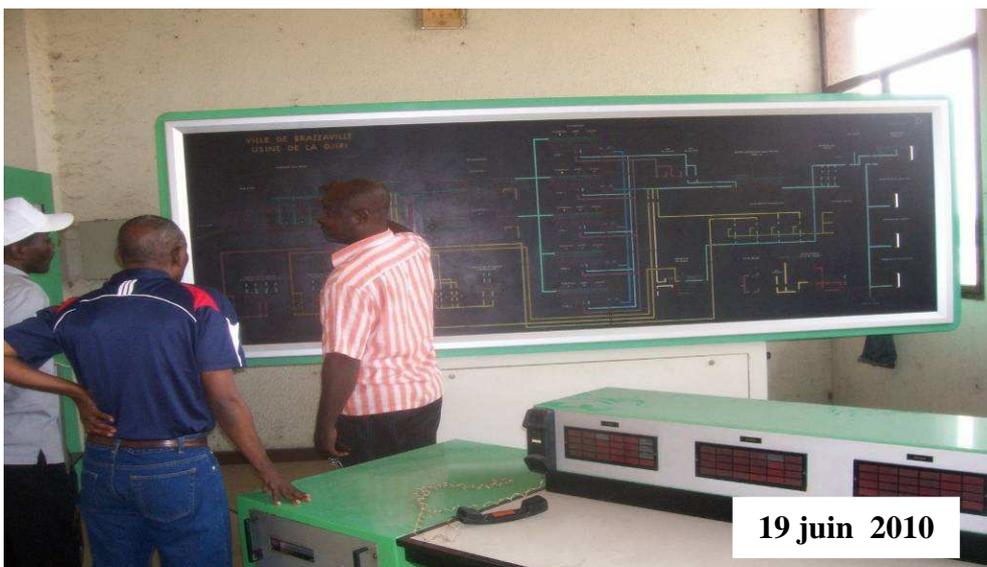
### **1) Volet Renforcement du système d'adduction d'eau potable / Site de Djiri**

### a) Réhabilitation de l'ancienne usine d'eau de Djiri

Les études de faisabilité de la réhabilitation ont été faites en 2009 par l'Entreprise CEMEC (Entreprise Chinoise). L'Usine de traitement d'eau de Djiri a été construite le 3 Février 1986. Sa réhabilitation portera sur les équipements électromécaniques, les ouvrages de génie civil. En effet, la visite de cette usine a permis à la mission de constater que le matériel est non seulement devenu vétuste mais il existe un manque criard de matériel, il n'existe pas une caisse d'avance au niveau de la Direction administrative et financière de l'usine pour réparer les pannes urgentes. En plus les bureaux du personnel sont vieux et dans un état délabré, et les Responsables ne participent pas à l'élaboration du budget. Deux groupes électrogènes fonctionnent normalement, mais il manque parfois du carburant en cas de coupure d'électricité.



**Filtres de traitement d'eau d'usine en réhabilitation de Djiri**



## **Tableau synectique de fonctionnement de l'usine en réhabilitation de Djiri**



### **Les deux groupes électrogènes de l'usine en réhabilitation de Djiri**

#### **b) la construction de la deuxième usine de Djiri**

La deuxième usine de Djiri est située dans le même endroit que la première. La première pierre a été posée en 2008 par le Président de la République, Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO. Les travaux ont démarré en Mai 2010 par l'Entreprise CEMEC pour une durée de 36 mois, dont le coût total est de 36 Milliards de Francs CFA. Les ouvriers de la République Démocratique du Congo sont plus nombreux que les nationaux. L'investissement et le financement sont du ressort de l'Etat, les Départements ministériels et les Directions ne sont que des partenaires techniques chargés d'élaborer les termes de références.

La Direction Générale des Grands Travaux a la maîtrise de toutes œuvres et les informations relatives au financement.

Il sied de constater que jusqu'à présent le terrain reste vide seul le défrichage et le marquage des bornes ont été effectués.

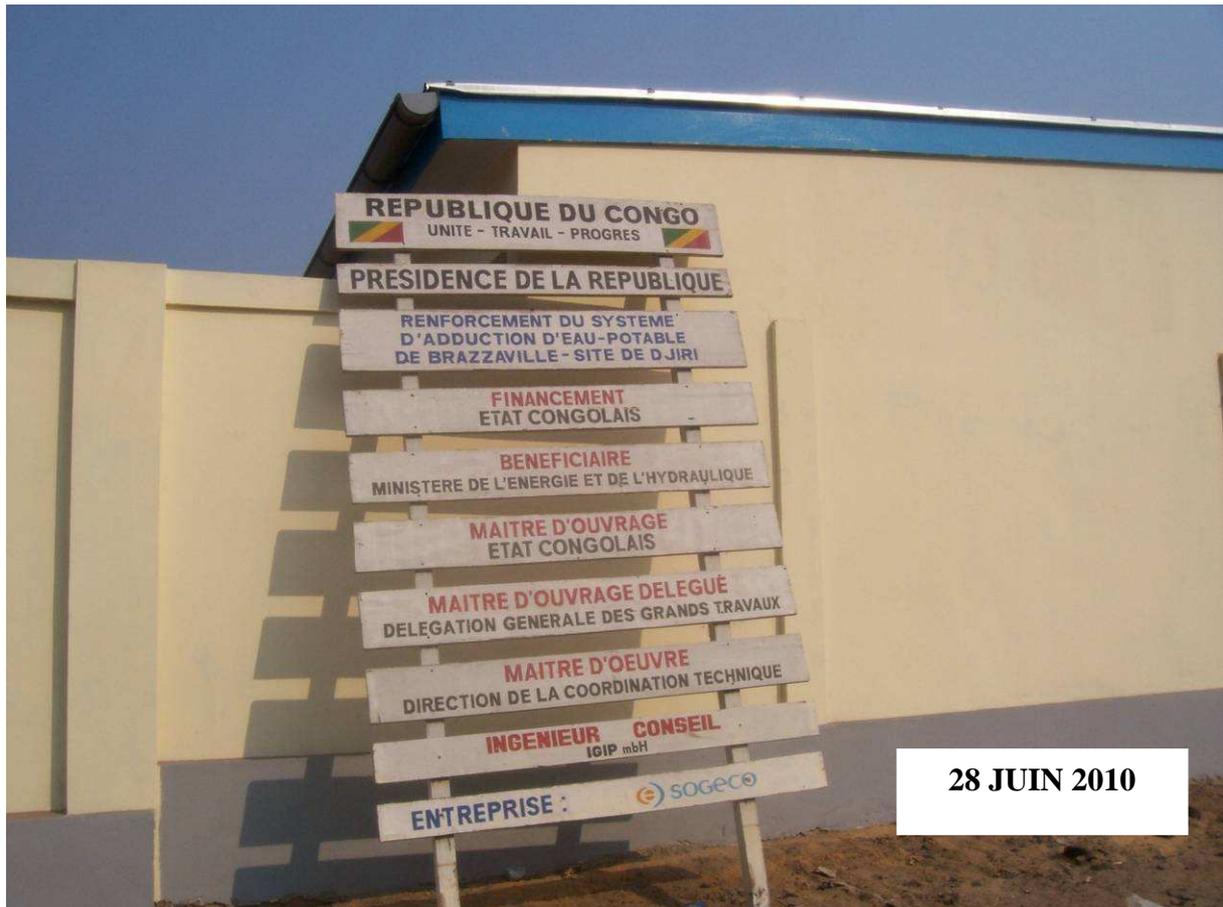


## **Projet Construction de la nouvelle usine de traitement d'eau potable de Djiri**

### **c) Acquisition et installation d'unités compactes de potabilisation de l'Usine de Djiri**

La quantité d'eau ne satisfaisant plus la population de la ville de Brazzaville, le Ministère a mis en place un projet d'installation des Potablocs ou UCD (Unités Compactes de Dégréement ou Unités Compactes de potabilisation) de Djiri en Juillet 2008. Il est en cours de finition. Les quartiers périphériques Brazzaville seront aussi servis d'eau. Les Potablocs de Djiri sont construits par l'Entreprise SOGECO.

Etant considérés comme des petites unités de distribution d'eau potable, à la réalisation du projet " Construction de la nouvelle usine de traitement d'eau potable de Djiri, ces potablocs seront des outils de secours de distribution d'eau.



**Projet Renforcement du système d'adduction d'eau potable site Djiri**



**Les Unités Compactes de potabilisation vue de loin**



**Une vue de près des unités compactes de potabilisation de Djiri**

**d) L'Organe de Régulation du Secteur de l'Eau (ORSE)**

La mission a eu un entretien avec le Chargé des Affaires Juridiques, Administratives et Financières de l'Organe de Régulation du Secteur de l'Eau, dont l'objet est d'assurer la régulation, le contrôle et le suivi des activités des exploitations et des opérateurs du secteur de l'eau.

Dans le cadre de la libéralisation du secteur de l'eau, la Banque Mondiale a fait une étude diagnostique et à proposer des solutions afin de permettre à la SNDE de retrouver sa santé. En ce qui concerne le budget d'investissement, il faut se rapprocher de la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère pour avoir des informations sur le coût total du projet.

**4- MISSION DE SUIVI DE L'EXECUTION SECTORIEL D'INVESTISSEMENTS 2008 ET 2009 DU MINISTERE DE L'ENERGIE HYDRAULIQUE ET CELUI DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DANS LE DEPARTEMENT DU NIARI :**

Dans le cadre des descentes de l'évaluation et le suivi du budget de l'Etat, conformément au programme de l'ADHUC, le Département du Niari a été choisi pour cette opération. La mission dans le Département du Niari a été réalisée sous la supervision du Coordonnateur Département du Niari – Lékoumou – Bouenza, Monsieur Roger NZILA, afin d'obtenir des informations sur l'exécution du budget sectoriel d'investissement 2008 et 2009 des :

- ❖ Ministère de l’Energie et de l’Hydraulique ;
- ❖ Ministère de l’Agriculture et de l’Elevage.

Avant le début de la mission à Dolisie et dans d’autres localités, les Directeurs Départementaux représentant lesdits Ministères ont été informés par courrier officiel. La mission a commencé du 09 Juin au 31 Juillet 2010 dans les villes suivantes :

- ❖ DOLISIE (Préfecture)
- ❖ MBINDA (Sous Préfecture)
- ❖ MOUNGOUNDOU – SUD (Sous Préfecture)
- ❖ MOUNGOUDOU – NORD (Sous Préfecture)
- ❖ MAYOKO (Sous Préfecture)
- ❖ MOUNTAMBA (Sous Préfecture)
- ❖ MOSSENDJO (Sous Préfecture)
- ❖ MAKABANA (Sous Préfecture)
- ❖ KIMONGO (Sous Préfecture)
- ❖ LOUVAKOU (Sous Préfecture)
- ❖ DIVENIE (Sous Préfecture)
- ❖ BANDA (Sous Préfecture)
- ❖ YAYA (Sous Préfecture)

#### ***I- Déroulement de la mission :***

La collecte des données s’est déroulée d’une manière simultanée dans les différentes localités, concernant les projets des deux Ministères ciblés.

##### **a) Ministère de l’Energie et de l’Hydraulique :**

La collecte des données du Ministère de l’Energie et de l’Hydraulique s’est focalisée sur l’électricité et l’eau dans les différentes localités, conformément au budget sectoriel d’investissement de 2008 et 2009.

##### **Dolisie :**

Le renouvellement du réseau d’eau prévu : trois (03) forages sauf deux (02) ont été achevés. Le château construit peut même s’appeler monument car il ne nous sert pas à grand – chose ; c’est – à – dire après coupure d’électricité on ne peut avoir l’eau que pendant une heure donc la capacité de 6.000 m<sup>3</sup>.

##### **L’électricité :**

Le réseau a été revu mais le problème se pose sur la capacité des transformateurs, le délestage est maintenu. Le problème de Dolisie c’est la capacité au niveau de la centrale on doit avoir des transformateurs de 1500 Mégawatt fois quatre pour avoir 6000 Mégawatt.

Le Directeur Départemental que ces projets ont été exécutés courant 2006 à l’occasion de la municipalisation et certains se poursuivent jusqu’à présent.

##### **District de Mbinda :**

Le château d'eau et le forage, travail exécution mais inachevé. L'entrepreneur est sur le terrain pour achever le travail mais avec un retard.

L'électricité exécutée à 90% c'est – à – dire il y a quelques raccordements au niveau de quelques abonnées qui n'étaient pas fait.

#### **District de Moundou – Sud :**

Le château d'eau et le forage ont été construits, mais le manque de carburant empêche le fonctionnement de motopompe.

La population utilisé les forages installés par le projet GTZ. Le groupe électrogène a été installé, mais ne fonctionne pas par manque du carburant.

#### **District de Moundou – Nord :**

Les travaux du château d'eau et le forage vont s'achever maintenant car l'entrepreneur a repris les travaux.

**Electricité :** Travaux achevés car c'est un petit village. Il n'y avait pas beaucoup de travail.

#### **District de Mayoko :**

*Forage et château d'eau :* Travail exécuté et achevé. Le problème qui se pose même au niveau du courant c'est le manque de carburant pour mettre en marche les différents groupes.

#### **A Moutamba :**

Electrification, l'eau, les travaux sont exécutés même si au départ il a fallu que Monsieur le sous – Préfet s'impose auprès des entrepreneurs car le chef lieu étant très grand au niveau de la distribution, il y a eu quelque qu'oique c'est – à – dire que le matériel prévu certainement par rapport à l'enveloppe faisant défaut pour étendre les lignes et le réseau.

#### **Au niveau de l'eau :**

Les points d'eau sont un peu éloignés du grand centre population. Partout, finalement le total tourne entre 3 à 6 points.

#### **A Mossendjo :**

**L'eau :** Le travail est exécuté sauf qu'il y a problème au niveau des arrondissements. Cela se fait comme s'il n'y a qu'un seul arrondissement.

**Electricité :** Le travail est fait avec l'agrandissement de la ville. Mais beaucoup de choses restent à faire.

#### **District de Kimongo :**

**L'eau :** le château d'eau construit.

**L'électricité :** Les groupes électrogènes sont installés et le manque du carburant au niveau de la Sous – Préfecture pose le problème de la mise en œuvre groupes électrogènes.

### **Le district de Louvakou :**

**L'eau :** le château d'eau construit.

**L'électricité :** Les groupes électrogènes sont installés et le manque du courant empêche le démarrage desdits groupes électrogènes.

**L'eau :** Les travaux d'eau de surface, château d'eau et réseau sont exécutés à 60% et est en vue d'achèvement.

**L'électricité :** Les groupes électrogènes sont installés, mais ne fonctionnent pas encore, par manque du carburant.

### **Le District de Divenié :**

**Le château d'eau :** Construit, l'ouvrage de mauvaise qualité. Le forage est bon, mais le moteur a été volé.

**L'électricité :** Installée dans tout les chefs lieux ; là aussi le groupe est en panne, même si tout ceux – ci sont des moments par manque de gaz-oil.

### **Le District de Banda :**

**L'électricité :** Le travail est fait avec l'installation des groupes électrogènes.

**L'eau :** Le château d'eau et le forage construits.

### **Le District de YAYA :**

**Electricité :** Installée

**Eau :** Château d'eau et forage construits

### **Au niveau de l'Electricité :**

- a- Le travail est fait un peu partout là où c'est inachevé c'est à **Divenié, Mougoudou – Sud** au niveau des abonnements. La population n'est pas connectée directement.
- b- Cette électricité ne concerne que les chefs lieux.
- c- Le problème de carburant empêche le fonctionnement régulier des groupes électrogènes
- d- Une organisation est entrain de se faire au niveau des autorités, ensemble avec les consommateurs.

### **Au niveau de l'Eau :**

- a. En dehors de la Sous – Préfecture de **Nyanga, de Moutamba**, la distribution de l'eau se fait au moins deux fois le mois. Ailleurs c'est des monuments et les points d'eau sont compris entre trois et six dans toutes les Sous – Préfectures.
- b. Il y a trois Sous – Préfectures en chantier, donc en voie d'achèvement.
- c. Le problème du carburant reste un casse – tête parce que la population pense que l'Etat continuera à tout assurer.

## **b) Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage :**

Concernant le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, il n'y a pas eu un financement quelconque de l'Etat dans le domaine de l'Agriculture et de l'Elevage courant 2008 et 2009. Les Directeurs Départementaux de l'Agriculture et de l'élevage ont informé que c'est maintenant en 2010 que le fond Agricole va financer quelques projets dans le Département du **Niari**, tels que l'élevage (Porcs, moutons), la distribution des semences de riz (Padis) à **Kimongo, Mossendjo, Moutamba et Yaya**.

### **5- MISSION DE SUIVI DE L'EXECUTION SECTORIEL D'INVESTISSEMENTS 2008 ET 2009 DU MINISTERE DE L'ENERGIE HYDRAULIQUE ET CELUI DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DANS LE DEPARTEMENT DE POINTE – NOIRE :**

Une mission de collecte des données sur l'exécution du budget sectoriel des Ministères de l'énergie et de l'hydraulique et celui de l'Agriculture et de l'élevage exercice 2008 - 2009 a séjourné du 21 au 26 juin 2010 à Pointe – noire.

#### ***I- Déroulement de la mission***

Conduite par Monsieur **MVIRI NGAGNANI RIVIS Gontran Kevin**, cette mission avait pour objectifs :

- obtenir les informations sur l'exécution du budget sectoriel d'investissement 2008 et 2009 du Ministère de l'Energie Hydraulique et celui de l'Agriculture et de l'élevage ;
- évaluer l'exécution des projets desdits ministères ;
- analyser les informations budgétaires obtenues.

Celle – ci était caractérisée par les entretiens avec les autorités administratives des ministères concernés, la population et des entreprises qui ont été choisies pour exécuter les projets desdits ministères.

Il faut noter qu'à Pointe – noire 14 projets ont été retenus dans le cadre du budget d'investissement 2008 – 2009, cependant rien du côté de l'Agriculture et l'élevage au moment où ils font partie des secteurs prioritaires.

#### ***II-1 Entretien à la Direction Départementale de la Société Nationale d'Electricité (SNE) :***

Le délégué MVIRI a été reçu le 21 juin 2010 par le Directeur des Ressources Humaines de la SNE de Pointe – Noire.

D'entrée de jeux le Directeur a signifié au délégué que la SNE de Pointe – noire était incompétent de fournir des informations demandées concernant les projets dont la SNE est bénéficiaire dans le cadre des budgets d'investissement 2008 – 2009, du simple fait que tout fait à Brazzaville et que eux ne sont pas associé. La SNE de Pointe – noire exploite que l'énergie mis à sa disposition, tout vient de Brazzaville, l'élaboration et la gestion des projets sont fait par le Ministère de l'énergie et de l'Hydraulique.

En ce qui concerne le projet construction centrale à gaz de 300MW à Pointe – Noire et extension centrale à gaz à Pointe – noire de 70W, il se réalise par la société italienne ENI. Comme vous le savez a t – il continué que le secteur de l'énergie a été libéralisé depuis 2001 et aujourd'hui la SNE n'a que son réseau qui le maintien incontournable. Ce projet est une bonne chose mais il faut indiquer que il nécessite le matériel qui coûte cher ainsi notre crainte est que à quel prix l'ENI vendra le Kilowatt heure à la SNE ?

Aujourd'hui nous sommes incapables de fournir permanemment l'électricité à Pointe – noire à cause du manque de transformateurs d'où les quartiers ne sont alimentés que 1 jour sur deux.

Pour terminer son propos le Directeur a précisé qu'il faut tourner vers d'autres formes d'énergie telles que solaire et éolienne. En plus il faut décentraliser les choses.



## **II-2 Entretien à la Direction Départementale de l'Agriculture :**

A la Direction Départementale de l'Agriculture de Pointe – Noire, l'entretien s'est fait avec Monsieur Jacques Magloire OBABAKA, ingénieur agronome, Directeur Départemental. Après présentation des objectifs de la mission par Monsieur MVIRI NGAGNANI RIVIS Gontran Kevin, chargé de programme à l'ADHUC, le Directeur a souhaité la bienvenue à ce dernier.

Prenant la parole, Monsieur OBABAKA, a encouragé l'initiative de l'Association pour les Droits de l'Homme et l'Univers Carcéral (ADHUC) qui cadre dans le sens du développement dans notre pays.

Par la suite il a indiqué qu'aucun projet n'a été retenu dans les budgets d'investissement 2008 – 2009 en ce qui concerne l'Agriculture dans le compte de Pointe – noire. Ça fait un bon que nous sommes entrain de battre pour faire passer nos projets, surtout sur les ceintures maraichers pour occuper les jeunes. En effet, aujourd'hui les terres de maraichers sont conquises par les différents projets (extension du central à gaz, extension du port de pointe – noire) mis en œuvre par l'Etat sans qu'ont donne à ceux – ci d'autres terrains a exploité. L'Etat doit protéger les terrains agro-fonciers pour permettre leur exploitation par les maraîchers. Nous tenons à ce que nos projets soient pris en compte par le Ministère pour

occuper des jeunes qui n'attendent que cela et aussi produire beaucoup de légumes pour Pointe – noire et autres villes du Congo.



### **II-3 Entretien à la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE) :**

Au niveau de la SNDE à cause de l'absence de la personne habileté à recevoir le délégué, celui n'a pas pu s'entretenir avec les responsables, cependant l'enquêteur s'est entretenu avec quelques agents de la SNDE sur les différents projets retenus pour cette société au titre des budgets d'investissement 2008 – 2009. Mais à l'étonnement de l'enquêteur aucun de ces agents était au courant de ces dits projets surtout ce qui concerne Acquisition et installation d'unités compactes de potabilisation à Pointe – noire, Amélioration de la Desserte et la qualité d'eau de Pointe – noire...



### **II-4 Entretien au niveau de la population de Pointe - noire :**

Les entretiens avec la population ont été fait dans 3 arrondissements de Pointe – Noire à savoir : MVOUMVOU, LOUANDJILI, TSIE – TSIE et LUMUMBA par la méthode d'interrogation d'un échantillon de 05 personnes dans les différents quartiers desdits arrondissements et aussi des agents de la SNDE et SNE. De ces entretiens ressort la non satisfaction de la population des services fournis par la SNE et la SNDE. Dans certains

quartiers le courant n'est pratiquement pas malgré les installations de la SNE, dans d'autres le délestage avec un courant de baisse de tension. En outre il y a des quartiers (MONGOKAMBA, TYSTERE, TCHIALI...) qui ne reçoivent aucune goutte d'eau de la part de la SNDE si ce n'est pas des installations de fourniture d'eau des particuliers. Ainsi la population doit dépenser pour un bidon d'eau de 25 litre, une somme de 200 voir 300 a payé aux pousse – pousseur.



Cette mission d'enquête sur le suivi d'exécution du budget sectoriel 2008 – 2009 des deux ministères a permis de relever ce qui suit :

- La non exécution de certains projets (Extension et densification du Réseau de distribution d'eau à Pointe – noire, Réhabilitation Réseau de distribution d'eau à Pointe – noire, Etude réseau de distribution Pointe – noire ...) prévus dans les budgets 2008 – 2009 ;
- La non implication dans l'élaboration, gestion et exécution des projets par les bénéficiaires (SNE et SNDE de Pointe – noire) ;
- Les projets mal élaborés, gérés et exécutés;
- La non prise en compte des projets proposés par les Départements notamment celui de la Direction Départementale de l'Agriculture à Pointe – noire ;
- La non prise en compte des vrais besoins de la population dans l'élaboration des projets ;
- La non maîtrise des projets par les structures étatiques (SNE, SNDE...) de Pointe - Noire malgré le fait qu'elles soient les bénéficiaires ;
- Mauvaise gestion des entreprises étatiques (SNE, SNDE) ;
- Mauvaise qualité de produit (baisse de tension pour l'électricité)
- Tout est centralisé dans les Ministères à Brazzaville ce qui transforme les Directions Départementales à un simple service de collecte de fonds.

## **VI- DIFFICULTES RENCONTREES**

Les difficultés rencontrées sont liées à l'accès sur l'information publique concernant le budget de l'Etat. En effet, de nombreux courriers adressés aux autorités compétentes (Ministère de finances, du budget et du portefeuille de l'Etat, Ministère de l'économie, du plan et de l'aménagement du territoire, Ministère de l'Energie et hydraulique, Ministère de l'Agriculture et de l'élevage, Ministère du Travail et de la sécurité sociale, Parlement) pour la demande de collaboration et d'accès aux données sur l'exécution du budget de l'Etat, afin de faciliter le travail des collecteur des données budgétaires sur le terrain sont restés sans réponse. Ainsi les délégués n'ont pas été reçus par certaines administrations, demandant au préalable l'autorisation du Ministère de tutelle pour être reçu et accéder aux données publiques sur le budget. Malgré ces difficultés, les collecteurs ont pu obtenir certaines informations sur l'exécution du budget sectoriel exercice 2008 et 2009, qui figurent dans ce rapport.

Par ailleurs, on note :

- L'absence, au début de la mission, de notes d'autorisations des Départements Ministériels visés par le projet a été un grand frein dans la bonne exécution de la mission ;
- La rétention de l'information au sein des administrations n'a pas permis de collecter des informations budgétaires suffisantes ;
- Le manque de décentralisation dans l'exécution des projets gouvernementaux fait qu'il existe un groupe minuscule qui détient l'information au détriment de ceux qui exécutent les projets ;
- Le gestionnaire du projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales(PDARP) financé par la Banque Mondiale n'a pas facilité le contacte avec la mission ;
- La Société Nationale Electricité (SNE) n'a pas permis à la mission de visiter leurs directions technique ni administrative pour l'évaluation des budgets exercices 2008 et 2009, malgré les rendez- vous fixés pour donner l'autorisation à la mission ;
- La non – maîtrise de la fourchette financière des fréquences de décaissement par les Administrations Centrales ou les Agents travaillant dans les sites ;
- Toutes les informations financières (budget d'investissement) sont centralisées au niveau de la Délégation Générale des Grands Travaux et des Cabinets Ministériels.

## **VII- PRINCIPAUX CONSTATS ET ANALYSE**

### **a- Principaux constats**

Ces missions d'enquête sur le suivi d'exécution du budget sectoriel 2008 – 2009 des deux ministères a permis de relever ce qui suit :

- La non exécution de certains projets (Extension et densification du Réseau de distribution d'eau à Pointe – noire, Réhabilitation Réseau de distribution d'eau à Pointe – noire, Etude réseau de distribution Pointe – noire ...) prévus dans les budgets 2008 – 2009 ;
- La non implication des bénéficiaires (Administration publique départementale comme SNE et SNDE de Pointe – noire et autres) dans l'élaboration, gestion et exécution des projets par les bénéficiaires;

- Les projets mal élaborés, gérés et exécutés;
- La non prise en compte des projets proposés par les Départements notamment celui de la Direction Départementale de l'Agriculture à Pointe – noire ;
- La non prise en compte des vrais besoins de la population dans l'élaboration des projets ;
- La non maîtrise des projets par les structures étatiques Départementales (SNE, SNDE...) de Pointe - Noire malgré le fait qu'elles soient les bénéficiaires ;
- Mauvaise gestion des entreprises étatiques (SNE, SNDE) ;
- Mauvaise qualité de produit (baisse de tension pour l'électricité)
- Tout est centralisé dans les Ministères à Brazzaville ce qui transforme les Directions Départementales à un simple service de collecte de fonds ;
- Les Représentants des Ministères dans les Départements sont incapables de fournir des éléments sur l'état d'avancement des travaux, qui est du ressort de la Délégation Générale des grands travaux.

### **b- Analyse des faits**

En dépit de tous ces constats on peut dire que la République du Congo souffre d'un vrai problème de la bonne gouvernance qui nécessite **la mise en place des mécanismes appropriés et efficaces de l'élaboration, l'exécution, du suivi, au contrôle et de l'évaluation du budget de l'Etat.**

La plupart des faits relevés sont dus à la faiblesse de l'Etat qui est aujourd'hui incapable d'élaborer des bons projets, de les exécuter et de les contrôler.

Par ailleurs une impunité totale semble s'ériger en règle de gestion dans toute la République du Congo, ce qui favorise les crimes économiques et financiers occasionnés par les entreprises publiques et privées, les agents de l'Etat.

## **VIII- RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS**

### **Au Gouvernement :**

- ✓ créer une institution indépendante d'élaboration, de suivi et d'évaluation des projets des Ministères composée d'experts des Ministères du Plan, Finances et société civile ;
- ✓ impliquer, prendre en compte les projets des bénéficiaires (population, société civile et Direction Départementale) dans l'élaboration, la gestion et l'exécution des projets ;
- ✓ faire l'évaluation des projets réalisés ;
- ✓ élaborer des projets qui comporte toutes les étapes à savoir : contexte et justification, objectifs, résultats attendus, cadre logique, chronogramme, période d'évaluation afin de permettre la vérification des résultats et le contrôle ;
- ✓ adopter une loi sur l'information publique ;
- ✓ collaborer avec la société civile dans cadre du travail budgétaire et les droits sociaux économiques et culturels ;
- ✓ faire l'audit général (financier et fonctionnel) de la SNE et la SNDE ;
- ✓ faire participer la société civile dans l'élaboration, le suivi, l'évaluation et le contrôle budgétaire ;
- ✓ impliquer les populations dans l'élaboration des budgets de l'Etat ;

- ✓ Arrêter avec l'Energie thermique (produit par le groupe électrogène), pendant la saison sèche les bateaux ne peut plus transporter le carburant dans le Département de la Likouala ;
- ✓ Promouvoir l'Energie solaire ou éolienne ;
- ✓ Construire, équiper un forage avec château d'eau dans tous les districts du département, parce – que l'eau c'est la vie ;
- ✓ Relancer les projets abandonnés ou inachevés ;
- ✓ La création d'un Centre de Formation du personnel de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE) ;
- ✓ L'implication de toutes les Directions à l'élaboration du budget de l'Etat ;
- ✓ La distribution du budget de l'Etat voté par le Parlement à toutes les Directions administratives et techniques et aux collectivités locales ;
- ✓ Les fonds misent à la disposition de la Délégation générale des Grands travaux pour exécuter les projets des ministères doivent être connus par tous (Ministères, Parlement, société civile...) afin de permettre un suivi collectif et efficace des projets.

#### **A la société civile et l'ADHUC:**

- instaurer un système de suivi budgétaire et le travail budgétaire efficace et permanent ;
- s'impliquer dans l'élaboration des politiques publiques et dans l'élaboration, l'exécution, le contrôle, le suivi et l'évaluation du budget de l'Etat ;
- La saisine en temps raisonnable des Autorités Administratives en vue de leur expliquer les objectifs de la mission, et le cas échéant la descente sur les lieux ;
- L'obtention de leur participation dans le processus de collecte de données budgétaires,
- L'obtention des autorisations des ministères concernés ;
- La prise en compte d'un délai raisonnable dans l'exécution ou le déploiement des équipes. Le délai de 6 jours n'était pas raisonnable.

#### **Aux partenaires :**

- soutenir le Centre d'Analyse et de Suivi Budgétaire (CASB) dans la mise en œuvre du travail budgétaire en République du Congo

# **ANNEXE**

### FICHE DE SUIVI DU BUDGET DE L'ETAT

Département..... Nombre de projets.....

Localité.....

Date.....

Noms de l'enquêteur :

Projets du Ministère de l'Agriculture

N°	Intitulé du projet			Date de démarrage du projet	Ministère initiateur du projet/Responsable du projet	Coût total du projet	Crédit engagé	Montant décaissé	Opérateur	Taux de décaissement	Taux d'effectivité	Etat d'avancement du projet	Observation
	Intitulé	Site	Qualité de l'accès au site										
1	Centre de multiplication Dihessé					100 millions	100 millions						
	Statistiques agricoles	In situ											
3	Centre de vulgarisation des techniques agricoles (CVTA)					100 millions							
4	Société d'études et de promotion SEP/développement	In situ				100 millions							

5	Appui à la commercialisation des produits agropastoraux	In situ				750 millions							
6	Projet de développement rural (PRODER/Nord et Sud)			12 mars 2009	Mini.de l'agriculture	18.674.000US							Projet en démarrage
7	Construction des structures d'abattage					800 millions							
8	Programme national de sécurité alimentaire												
9	Projet d'appui aux cultures de rente												
10	Programme de sécurité alimentaire POOL/UE												

## FICHE RELATIVE DES PROJETS

N°	Intitulé du projet	Site	Qualité de l'accès au site	Date de démarrage	Coût total	Crédit engagé (FCFA)	Montan décaisse	Opérateur	Taux d'effectivité	Etat d'avancement
1	Projet métayage bovin (acquisition des matrices)	Vers la Tour Nabemba (Brazzaville)	Bonne			300.000.000 (millions)				
2	Centre national des semences améliorées (CNSA)	Brazzaville	Bonne			300.000.000				
3	Fondes de soutien à l'Agriculture	Brazzaville	Bonne			3 Milliards				
4	Centre de vulgarisation des techniques d'élevage (CVTE)	Brazzaville	Bonne			100.000.000				
5	Production maraichère (ceintures maraichères urbaines et périurbaines)	Brazzaville	Bonne			1 Milliard				
6	Programme National de vulgarisation des recherches et d'adaptation (PNVRA)	DAF	Bonne			15 Millions 750 000				
7	Mécanisme agricole, génie rurale et hydraulique					4 Milliard				

**Fiche de suivi de l'exécution du budget sectoriel (Ministère de l'énergie et hydraulique et celui de l'Agriculture et l'Elevage) 2008 et 2009 :  
Département de Pointe – noire**

<b>LIBELLE DU PROJET</b>	<b>STRUCTURE D'EXECUTION</b>	<b>LIEU D'EXECUTION</b>	<b>PERIODE</b>	<b>OBSERVATION</b>
Réhabilitation et renforcement des réseaux de distribution MT/BT de Pointe - Noire	MEH	Pointe – Noire	2008	Début de l'exécution 2010
Construction centrale à gaz de 300 MW à Pointe - Noire	MEH	Pointe – Noire	2008	En cours d'exécution
Extension centrale à gaz à Pointe – noire de 70W	MEH	Pointe – Noire	2008	En cours d'exécution
Etude construction ligne électrique Inga – Cabinda – Pointe – Noire	MEH	Pointe – Noire	2008	
Réhabilitation groupes MTU/ Pointe – noire	MEH	Pointe – Noire	2009	
Renforcement Réseau MT/BT de Pointe – noire	MEH	Pointe – Noire	2009	
Etude réseau de distribution Pointe – noire	MEH	Pointe – Noire	2009	
Amélioration de la Desserte et la qualité d'eau de Pointe – noire	MEH	Pointe – Noire	2009	
Acquisition et installation d'unités compactes de potabilisation à Pointe – noire	MEH	Pointe – Noire	2009	En cours d'exécution
Réalisation de 3 forages à Pointe - noire	MEH	Pointe – Noire	2009	
Réhabilitation Réseau de		Pointe – Noire	2009	

distribution d'eau à Pointe – noire				
Réhabilitation piezometre et Forage Pointe – noire		Pointe – Noire	2009	
Réhabilitation ouvrage stockage d'eau à Pointe – noire	MEH	Pointe – Noire	2009	
Extension et densification du Réseau de distribution d'eau à Pointe – noire	MEH	Pointe – Noire	2009	

**Fiche de suivi de l'exécution du budget sectoriel (Ministère de l'énergie et hydraulique et celui de l'Agriculture et l'Elevage) 2008 et 2009: Département du Niari**

N°	LIBELLE DU PROJET	STRUCTURE D'EXECUTION	LIEU D'EXECUTION	PERIODE	OBSERVATION
1-	Electrification par groupe électrogène	MEH	Louvakou	2008	
2-	Electrification par groupe électrogène	MEH	Kimongo	2008	
3-	Electrification par groupe électrogène	MEH	Makabana	2008	
4-	Electrification par groupe électrogène	MEH	Moungoundou Sud	2008	
5-	Electrification par groupe électrogène	MEH	Moungoudou Nord	2008	
6-	Adduction eau potable Dolisie	MEH	Dolisie	2009	
7-	Eau de surface, château d'eau et réseau	MEH	Louvakou	2009	
8-	Eau de surface, château d'eau et réseau	MEH	Kimongo	2009	
9-	Eau de surface, château d'eau et réseau	MEH	Makabana	2009	

10-	Eau de surface, château d'eau et réseau	MEH	Moungoundou Sud	2009	
11-	Eau de surface, château d'eau et réseau	MEH	Moungoundou Nord	2009	
12-	Eau de surface, château d'eau et réseau	MEH	Mbinda	2009	
13-	Eau de surface, château d'eau et réseau	MEH	Yaya	2009	
14-	Eau de surface, château d'eau et réseau	MEH	Mayoko	2009	
15-	Eau de surface, château d'eau et réseau	MEH	Banda	2009	
16-	Eau de surface, château d'eau et réseau	MEH	Divenié	2009	
17-	Eau de surface, château d'eau et réseau	MEH	Kibangou	2009	
18-	Eau de surface, château d'eau et réseau	MEH	Nianga	2009	
19-	Electrification par energie solaire		Londela - Kayes	2008	

**Fiche de suivi de l'exécution du budget sectoriel (Ministère de l'énergie et hydraulique et celui de l'Agriculture et l'Elevage) 2008 et 2009:  
Département de la Likouala**

<b>N°</b>	<b>LIBELLE DU PROJET</b>	<b>STRUCTURE D'EXECUTION</b>	<b>LIEU D'EXECUTION</b>	<b>PERIODE</b>	<b>OBSERVATION</b>
1-	Electrification groupe électrogène et réseau	MEH	Dongou, Bouaniela, Liranga	2008	
2-	Réhabilitation des systèmes d'alimentation électrique des chefs lieux des Départements (Ouessou, Ewo, Kinkala, Sibiti, Impfondo)	MEH	Impfondo	2009	
3-	Construction et équipement d'un forage avec château d'eau et rampe		Bouaniella	2008	

	de distribution fontaine				
4-	Construction et équipement forage avec château d'eau		Betou, Liranga, Bouaniella	2009	
5-	Electrification groupe électrogène et réseau		Impfondo, Liranga, Bouaniella	2009	

**Fiche de suivi de l'exécution du budget sectoriel (Ministère de l'énergie et hydraulique et celui de l'Agriculture et l'Elevage) 2008 et 2009:  
Département de la Cuvette**

N°	LIBELLE DU PROJET	STRUCTURE D'EXECUTION	LIEU D'EXECUTION	PERIODE	OBSERVATION
1-	Alimentation de Tchikapika	MEH	Tchikapika	2008 - 2009	
2-	Alimentation de Loukolela en énergie électrique		Loukolela	2008 - 2009	
3-	Alimentation de Ngoko en énergie électrique		Ngoko	2008 - 2009	
4-	Adduction d'eau potable Cuvette		Cuvette	2008 - 2009	
5-	Adduction d'eau potable		Tchikapika	2008 - 2009	
6-	Adduction d'eau potable		Loukolela	2008 - 2009	
7-	Adduction d'eau potable		Ngoko	2008 - 2009	
8-	Réhabilitation des systèmes d'alimentation électrique des chefs lieux des Départements		Ewo	2009	
9-	Electrification cuvette		Cuvette	2009	
10-	Extension éclairage public Oyo - Edou		Oyo - Edou	2009	
11-	Extension Centrale Thermique		Makoua	2009	
12-	Renforcement capacités SAEP Oyo		OYO	2009	
13-	Forage département du Pool - Plateaux - Cuvette		Cuvette	2009	

**Fiche de suivi de l'exécution du budget sectoriel (Ministère de l'énergie et hydraulique et celui de l'Agriculture et l'Elevage) 2008 et 2009:  
Département de Brazzaville**

<b>N°</b>	<b>LIBELLE DU PROJET</b>	<b>STRUCTURE D'EXECUTION</b>	<b>LIEU D'EXECUTION</b>	<b>PERIODE</b>	<b>OBSERVATION</b>
1-	Réhabilitation et renforcement des réseaux de distribution MT/BT et insertion CTB de Brazzaville	MEH	Brazzaville	2008 – 2009	
2-	Finalisation de la mise en place des sources additionnelles (groupes électrogènes de secours pour le Djoué, la Djiri et le Centre	MEH	Brazzaville	2008 – 2009	
3-	Plan national de l'énergie	MEH	Brazzaville	2008 – 2009	
4-	Construction laboratoire d'analyse d'eau	MEH	Brazzaville	2008 – 2009	
5-	Mise en place de l'organe de régulation du secteur de l'eau (ORSE)	MEH	Brazzaville	2008	
6-	Renforcement AEP (Potablocs de Brazzaville	MEH	Brazzaville	2008	
7-	Réhabilitation de l'Usine de Djiri et Construction de la deuxième usine d'eau de Djiri	MEH	Brazzaville	2008	
8-	Réhabilitation de l'usine d'eau potable de Djoué	MEH	Brazzaville	2008	
9-	Réhabilitation 30 postes distribution MT/BT Brazzaville	MEH	Brazzaville	2009	
10-	Construction 20 postes MT/BT et réseau associé	MEH	Brazzaville	2009	
11-	Assainissement de Brazzaville	BAD	Brazzaville	2009	
12-	Contribution à l'accès service qualité	UNICEF	Brazzaville	2009	
13-	Adduction d'eau potable quartiers périphérique Brazzaville	MEH	Brazzaville	2009	
14-	Etude et exécution des travaux de réhabilitation de l'usine de traitement	MEH	Brazzaville	2009	

	d'eau du Djoué et potablocs				
15-	Transformateur MT/BT de Brazzaville	MEH	Brazzaville	2009	
16-	Acquisition et installation d'unités compactes de potabilisation à Brazzaville	MEH	Brazzaville	2009	
17-	Compteurs d'énergie Brazzaville	MEH	Brazzaville	2009	
18-	Projet métayage bovin (acquisition des matrices)	MAE		2008	
19-	Centre de multiplication Dihessé			2008	
20-	CAT Ovin Inoni Falaise (acquisition des matrices)			2008	
21-	Stastiques agricoles			2008	
22-	Formation et encadrement des exploitants agricoles, des éleveurs			2008	
23-	Centre de vulgarisation des techniques agricoles (CVTA)			2009	
24-	Centre national des semences améliorées (CNSA)			2009	
25-	Société d'Etudes et de promotion SEP/développement			2009	
26-	Fonds de soutien à l'Agriculture			2009	
27-	Appui à la commercialisation des produits agropastoraux			2009	
28-	Projet de développement agricole et de Réhabilitation des pistes rurales (PDARP)	BM			
29-	Projet de Développement rural (PRODER/Nord et Sud)	FIDA			
30-	Centre de vulgarisation des techniques d'élevage (CVTE)	MAE			
31-	Construction des structures d'abattage				
32-	Production maraichère (ceintures maraichères urbaines et périurbaines)				

33-	Programme national de sécurité alimentaire (PNSA)				
34-	Programme National de vulgarisation des recherches et d'adaptation (PNVRA)				
35-	Projet d'appui aux cultures de rente (PACR)				
36-	Mécanisme agricole, génie rurale et hydraulique villageoise				
37-	Programme de sécurité alimentaire Pool/UE				









